



Mercredi 12 janvier 2022

Point de situation : incendie du centre de tri à Saint-Chamas

Depuis le 26 décembre dernier, les services de l'État et la commune de Saint-Chamas sont mobilisés sur l'incendie d'un centre de tri privé.

L'achèvement des opérations de déconstruction du bâtiment, permettant de consacrer l'extinction définitive de l'incendie, a été décalé de quelques jours.

Une large partie du bâtiment est néanmoins d'ores et déjà démolie et accessible et va être noyée. Les sapeurs-pompiers du SDIS des Bouches-du-Rhône ont par ailleurs mis en place un rideau d'eau renforcé limitant les rejets de fumées.

L'accessibilité aux déchets fumants situés au sein du bâtiment incendié étant en passe d'être réalisée dans les prochaines heures, et la réparation du bassin de rétention des eaux usées étant achevée, le SDIS amorce les opérations d'extinction définitive (opération de noyage) ce jeudi 13 janvier 2022.

Un comité de suivi sanitaire est organisé par la sous-préfecture d'Istres et la délégation départementale de l'Agence régionale de santé réunissant élus, corps médical et services publics.

Les différents capteurs mis en place par Atmosud mesurent quotidiennement les indicateurs de qualité de l'air.

Santé publique France signale une baisse du nombre de signalements émis par les habitants, et une absence de retours significatifs de la part de la médecine de ville et des services d'urgences depuis le début de l'incendie.

Aucune nappe phréatique approvisionnant le réseau d'eau potable, ou des puits autorisés, n'est concernée par l'incident.

Le bassin de rétention a pour fonction la protection environnementale, notamment de la Touloubre et de l'Étang de Berre.

La situation sanitaire est pour l'heure stabilisée et suivie par l'agence régionale de santé et les agents d'Atmosud. En cas de changement d'orientation, il reste recommandé par précaution aux personnes vulnérable et sensible d'éviter les activités extérieures à proximité du site et en cas d'odeurs incommodantes.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

